

37 - 02/05/2023 Recours en annulation de l'arrêté de PC n°6600822A0047 du 3 novembre 2022 en application des dispositions de l'article R 600-1 du code de l'urbanisme (16)

|  |  |                                     |
|--|--|-------------------------------------|
| REPUBLIQUE FRANCAISE<br>Département des Pyrénées Orientales<br><br>Commune d'ARGELES-SUR-MER | CLASSEMENT ISSU DE LA<br>NOMENCLATURE<br>" ACTES " :<br>5.8 DECISION D'ESTER EN<br>JUSTICE | DECISION<br>MUNICIPALE<br><br>N° 37 |
|--|--|-------------------------------------|

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22, et son alinéa numéro : 16*

*Vu la délibération du Conseil Municipal d'Argelès-sur-Mer en date du 23 mai 2020 énumérant les attributions déléguées au Maire, ou à un adjoint subdélégué, pour la durée du mandat municipal,*

*Vu les autorisations budgétaires en cours,*

Le Maire d'Argelès-sur-Mer DECIDE :

**OBJET : Recours en annulation de l'arrêté de PC n°6600822A0047 du 3 novembre 2022 en application des dispositions de l'article R 600-1 du code de l'urbanisme**

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Article 1 :</b> | Dans le cadre du recours en annulation exercé devant le Tribunal Administratif de Montpellier par _____ enregistré le 17 mars 2023 contre l'arrêté de PC n°6600822A0047 du 3 novembre 2022, Monsieur le Maire de la commune d'Argelès-sur-Mer décide de produire les mémoires en réponse et toutes écritures afférentes à ce recours. |
|--------------------|---|

Fait à Argelès-sur-Mer, le : 22 avril 2023

**Acte exécutoire consécutivement à sa publication et à sa transmission en Préfecture des Pyrénées Orientales.**

Le :

**Certifié exact.**

ACTE PUBLIÉ

En date du 11/05/2023

Peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Par Antoine PARRA Marie



Le Maire,



Antoine PARRA.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/05/2023

Application de l'article 16 de la loi n° 2015-1718

99\_RU-056-216600888-20230422-DEC37\_23042